



Reconnaissance AEAi N° 26770

Titulaire

Forster Profilsysteme AG
Amriswilerstrasse 50
9320 Arbon
Schweiz

Fabricant

Forster Profilsysteme AG
9320 Arbon
Schweiz

Groupe

222 - Vitrages verticaux

Produit

FORSTER UNICO EW30-2 FENSTER

Description

Fenêtre à deux battants en acier/acier fin FORSTER UNICO, vitrage PYRODUR-30-253 TRIPLE (41mm, Lmax=2000mm, Smax=2,11m²), avec ferrures oscillo-battantes (système fermé), joints caoutchouc

Utilisation

E 30-RF1
Btest=2260mm, Htest=2060mm
pm/pm avec poids spécifique bas
À ouvrir uniquement pour travaux de nettoyage et d'entretien
Utilisation subordonnée à l'autorisation de la police du feu

Documentation

Efectis France, Mazierès-lès-Metz: Rapport d'essai 'EFR-15-V-002656' (01.12.2015); ift, Rosenheim: Rapport d'expertise '15-004248-PR01 (GAS-C04-01-de-02)' (21.05.2021)

Conditions d'essai

EN 1363-1, EN 1634-1

Appréciation

Classe de résistance au feu E 30

Durée de validité

31.12.2026

Date d'édition

27.04.2022

Remplace l'attestation du

27.12.2021

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de blocs-portes et de blocs-fermetures est indiqué dans la norme EN 1634-1:2008, chapitre 13.

Ce chapitre expose les modifications admissibles par rapport aux éléments qui ont été soumis à l'essai. Ces modifications peuvent être apportées sans que le requérant n'ait à procéder à une évaluation ou des calculs supplémentaires.

VARIATIONS DIMENSIONNELLES ADMISSIBLES

L'amplitude des variations dimensionnelles est dépendante du fait que le temps de classification a été juste atteint (catégorie A) ou dépassé (catégorie B).

Portes pivotantes ou battantes

- Augmentation dimensionnelles admissibles selon l'extension du domaine d'application

réduction de dimension admise jusqu'à 50% en largeur, 25% en hauteur

Bmin=1130mm Hmin=1545mm

MATÉRIAUX ET CONSTRUCTIONS

Sauf indication contraire dans le texte ci-dessous, la construction du bloc-porte doit être identique à celle de l'essai. Le nombre de vantaux et le mode de fonctionnement (couissant, battant, etc.) ne doivent pas être modifiés.

Constructions en acier

- Il est permis d'accroître les dimensions des enveloppes d'acier autour des dormants pour recevoir des constructions support plus épaisses. Il est permis d'augmenter l'épaisseur de l'acier de 25% au maximum.

Constructions vitrées

- Le type de verre et la méthode de fixation, y compris le type et le nombre de fixations par mètre, ne doit pas changer par rapport à ceux soumis aux essais.
- Le nombre de baies vitrées et les dimensions de chaque vitrage (largeur et hauteur) contenu dans l'élément d'essai peuvent:
 - être réduits proportionnellement à la diminution de la grandeur de la porte ou
- pas être augmentés.
- La distance entre le bord du vitrage et le périmètre du vantail ou la distance entre les baies vitrées ne doit pas être réduite par rapport à celle de l'élément d'essai. La largeur minimale de la frise est de 50mm.

Remarque : Il s'agit ici d'une traduction française non officielle, car la version 2008 de la norme EN 1634-1 n'existe pas encore en français.

Finitions décoratives

- Lorsque la finition de peinture n'est pas censée contribuer à la résistance au feu de la porte, d'autres peintures sont acceptables et il est permis de les ajouter aux ouvrants ou aux dormants.



Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Gutachterliche Stellungnahme ift Rosenheim n° 15-004248-PR01 (GAS-C04-01-de-02) du 21.05.2021

- Bmax=2260mm, Hmax=2060mm, Smax=4,66m2
- vitrages

Pyrodur 30-2x3 ISO*	E=28-44mm	Lmax=2000mm	Smax=2,20m2
Pyrodur 30-3x3 ISO*	E=28-44mm	Lmax=2000mm	Smax=2,20m2
Contraflam lite 30 Climatop IGU*	E=28-44mm	Lmax=2000mm	Smax=2,20m2
Contraflam lite 30 Climaplust IGU*	E=28-44mm	Lmax=2000mm	Smax=2,20m2

*verre isolant en double ou triple vitrage

- Huisserie bloc en acier ou acier fin Forster Unico
- Autres variantes selon expertise